

Avec Loulou le boulanger, le Vully «colonise» Berne tous les samedis

PORTRAIT • Depuis qu'il a remis sa boulangerie de Sugiez, Jean-Louis Friedli vend ses gâteaux sur les marchés de Fribourg, de Payerne et de la capitale. Partout la crème prend.

PASCAL BERTSCHY

Le gâteau du Vully a son ambassadeur, que dis-je, son empereur! Et du genre conquérant, la preuve: Loulou I^{er} vend ses délices jusque dans la capitale fédérale. On dit parfois que les Bernois colonisent les bords du lac de Morat? Eh bien, le samedi au marché de la Münstergasse, c'est le Vully qui colonise Berne tout en douceur(s) grâce à Jean-Louis Friedli, 61 ans, dont les gâteaux partent – pour ainsi dire – comme des petits pains.

«Coloniser, non, ce serait beaucoup dire. En plus, je trouve qu'on a de la chance d'avoir beaucoup de Bernois dans le Vully. Pour moi, en près de quarante ans de métier, ils ont toujours été des clients magnifiques», explique Jean-Louis Friedli, dit Loulou. De 1967 à 2001, cette populaire figure vullérienne a tenu la boulangerie de Sugiez. Mais, lui et sa compagne Violette étant devenus las des côtés contraignants du métier, il a remis son commerce à un jeune boulanger de la région. «Malgré les horaires difficiles, faire du pain est un des plus beaux métiers du monde. Je n'avais donc pas envie de couper net, il me fallait garder ce contact avec la pâte. Et comme je pensais depuis longtemps à faire les marchés...»

UNE AFFAIRE QUI ROULE

Eh bien! vu qu'il y pensait, il a fait le pas. «J'ai acheté une remorque, sur laquelle j'ai installé une boulangerie mobile avec four, frigo, machine à pétrin, et je me suis lancé», raconte Loulou. Il s'est si bien lancé qu'entre-temps, il a «agrandi» et logé son installation dans un petit camion. Ce véhicule blanc à bord duquel il tient boutique, outre le samedi à Berne, sur les marchés de Fribourg le mercredi (place Georges-Python) et de Payerne le jeudi.

Malin, donc, puisqu'il est seul à occuper ce créneau-là. «C'est vrai que je n'ai pas de concurrence, mais je n'en fais pas non plus à la boulangerie de Sugiez. J'ai signé avec mon successeur, Gilles Guillaume, un contrat m'interdisant toute vente dans le Vully, ce qui était normal.»

Cela étant, surpris par son succès hors des frontières? «Au départ, je n'avais pas de souci avec Berne où les gens connaissent notre spécialité. Mais sur Fribourg et Payerne, j'avais des doutes. Ils ont vite disparu car, d'entrée, tout est bien allé. Il faut dire que le gâteau du Vully a l'avantage d'être un produit passe-partout. On

peut le prendre salé ou sucré, à l'apéro ou au dessert. Enfin, c'est aussi bon qu'une meringue, pas vrai?»

Paroles de crème d'homme. Car Loulou, qui avait fait son apprentissage à Belfaux où il est né, vaut son pesant de bonhomie. Epicurien dans l'âme, as du bricolage, vénéré par les apprentis qui ont défilé chez lui au fil des décennies, il a par surcroît toujours le mot pour rire.

D'ailleurs, ses yeux riant tout le temps. En particulier lorsqu'il évoque la passion de sa vie, c'est-à-dire son boulot. «Le plus beau moment de ma journée, lorsque je tenais la boulangerie, c'était vers 5 heures. Quand le pain levait, dans le grand four, et que flottait au-dessus de lui un petit brouillard. Ce spectacle m'a toujours ému et, en l'observant, je me sentais comme au sommet du Mont-Vully en train de contempler le plateau. J'ai égale-

ment beaucoup aimé le contact avec la clientèle, avec les gars qui rendaient visite au milieu de la nuit. Mais sur ce plan-là, en faisant les marchés, je suis gâté. Les gens ne font pas seulement qu'acheter, ils viennent aussi pour discuter un peu. Et moi qui adore raconter des histoires, je leur en sers volontiers.»

C'est bien ce qu'on disait: cet empereur est une vraie crème.

PBy

Pour les blagues, il a la frite

Y'a pas que le gâteau du Vully! L'autre classique que sert Loulou Friedli à sa clientèle, ce sont donc ses bonnes histoires. Ses witz, quoi.

Tiens, Loulou, et si vous nous en racontiez un? «Ce serait celui du commerçant belge qui, coup de chance, obtient une audience auprès de saint Pierre. Il lui propose de verser deux millions d'euros à l'Eglise. La condition? Que le ciel s'arrange pour faire figurer dans le Pater Noster cette petite phrase: «Notre Père qui êtes aux cieux,

donnez-nous notre frite quotidienne...»

Refus de saint Pierre, stupéfait par une telle demande. Le Belge ne se démonte pas et propose quatre millions. Nouveau refus. Il renchérit à cinq millions, puis dix, quinze, vingt! Mais, à chaque fois, l'offre est rejetée. Pas question d'entrer en matière. Echec du commerçant belge qui, à peine sorti de chez saint Pierre, lâche par dépit: «Ces salauds de boulangers! Dieu sait combien ils ont payé pour qu'on dise:

«Donnez-nous notre pain quotidien...» PBy